

Le plurilinguisme, une chance

Extrait de l'allocution du Conseiller fédéral Alain Berset à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) à Bâle, le vendredi 31 octobre 2014

La compréhension mutuelle est – comme la démocratie – une tâche et un devoir de tous les instants. Or la compréhension mutuelle passe par l'apprentissage d'une autre langue nationale que la sienne. Nous devons avoir accès à la culture de l'autre. La connaissance d'une autre langue nationale n'est pas seulement une question de communication, c'est aussi une question de dimension culturelle et de cohésion nationale. Il est donc particulièrement important que les élèves se familiarisent tôt et durablement avec une deuxième langue nationale.

La compréhension mutuelle ne va pas de soi et nécessite un travail pédagogique et politique. Le travail pédagogique n'est pas une tâche facile, les exigences à l'égard de l'école en général et du corps enseignant en particulier étant multiples et parfois contradictoires. Ce travail mérite notre reconnaissance et notre soutien.

Je suis convaincu que l'engagement de nos enseignants est à la hauteur de la mission qui leur est confiée. Je suis toutefois conscient que l'engagement n'est pas tout et que les conditions de base doivent être réunies pour atteindre le résultat souhaité: une bonne formation initiale et continue, des plans d'étude et des moyens d'enseignement de qualité, une organisation scolaire adéquate. Ce travail-là appartient aux cantons.

Message culture

Sur le plan fédéral, nous nous engageons pour améliorer le soutien à l'enseignement des langues nationales. Avec notre nouveau Message culture, nous voulons travailler avec les cantons à développer les échanges entre régions linguistiques pour les écoliers et les apprentis, et faire en sorte qu'un maximum de jeunes participe à un échange au cours de leur scolarité. Nous entendons également mettre en place un programme d'échanges pour les enseignants et améliorer les concepts didactiques, notamment grâce au centre national de plurilinguisme. Nous souhaitons également soutenir des projets innovants d'enseignement de la langue italienne à l'extérieur du Tessin.

Plurilinguismo

È vero che la discussione concerne soprattutto il francese come lingua straniera. Ma non vanno dimenticate nemmeno le altre lingue nazionali minoritarie.

Per promuovere a lungo termine la comprensione reciproca tra le diverse comunità linguistiche del nostro Paese bisogna impedire



che l'insegnamento della terza lingua nazionale sia ulteriormente ridotto. I Cantoni devono continuare a offrire l'insegnamento dell'italiano nelle scuole. Ed è importante soprattutto che le scuole di maturità continuino a offrire l'italiano come materia d'esame.

Verantwortung gegenüber Ganzem

Vor zehn Jahren haben sich die Kantone nach intensiver Debatte auf einen Kompromiss in der Sprachenfrage geeinigt. Es soll ab der Primarstufe eine Landessprache unterrichtet werden. Der Bund unterstützt diesen Kompromiss.

Die Kantone sind in diesen zehn Jahren einen langen Weg gegangen. 23 von 26 Kantonen sind in der Umsetzungsphase. Alle befinden sich in einem Harmonisierungsprozess. Der Bund erwartet von allen Kantonen, dass sie diesen Prozess bis zu seinem Abschluss durchführen – und dass sie die Harmonisierungsziele respektieren. Diese Harmonisierung ist Teil des Verfassungsauftrags, den das Volk und alle Stände mit grosser Mehrheit angenommen haben.

Verschiedene Volksinitiativen hinterfragen diesen Kompromiss. Hier stehen die politischen Verantwortlichen in der Pflicht, gegen diese Initiativen klar Position zu beziehen.

Föderalismus heisst nicht, dass jeder auf seinem Gebiet macht, was er will. Für die Volksschule sind die Kantone zuständig, sie tragen aber auch eine Verantwortung gegenüber der Schweiz als Ganzes. Sonst funktioniert der Föderalismus nicht.

Ich bin zuversichtlich, dass der Kompromiss hält und in der Primarstufe weiterhin eine Landessprache unterrichtet wird. Sollte dies nicht mehr der Fall sein, dann wird der Bund von seiner subsidiären Kompetenz Gebrauch machen, die ihm die Verfassung gibt. Der Bundesrat hat dies mehrfach festgehalten.

Wir sollten einen kühlen Kopf bewahren, es sind derzeit viele Emotionen im Spiel. Meine Hoffnung in dieser Debatte ist, dass die Mehrsprachigkeit nicht einfach als Pflicht wahrgenommen wird. Mehrsprachigkeit ist auch ein grosses Privileg.